

## Marocains résidant à l'étranger

# Entre changement politique au Maroc et changements climatiques partout ailleurs



Par Abderrahman El Fouladi

**9** il y a, au Maroc, des événements risqueraient d'attirer l'attention durant les mois à venir, déchaîner les passions, torturer les claviers ordinateurs) et an-

kyloser les doigts sur les iphones, ce seraient aussi bien les élections législatives que ... le réchauffement de la planète; COP22 oblige!

#### Tsunami verbal

Et les Marocains résidant à l'étranger (MRE) ne sont pas épargnés par cette lame de fond : Déjà les purs et durs parmi eux, crient à la trahison, au déni de leur citoyenneté et à la violation de la constitution de 2011; notamment son article 17 qui stipule clairement que 'les Marocains résidant à l'étranger jouissent des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles. Ils peuvent se porter candidats aux élections au niveau des listes et des circonscriptions électorales locales, régionales et nationales". Et de renchérir : "La France accorde bien à ses expatriés d'avoir des députés. Pourquoi pas le Maroc? "

#### Et vogue la Polémique!

À quoi répondent d'autres MRE : " Allahou innama hada Mounkar! Arrêtez de traiter le Maroc comme une vache à lait! La constitution garantit à toutes et à tous ces droits. Mais nulle part n'est mentionné qu'on doit livrer ça à domicile dans un pays étranger! Entrez au pays, portez-vous candidats et "montrez le henné de vos mains (expression locale. Non marocain-es'abstenir de se torturer les méninges pour comprendre).

Et de poursuivre: "Quant à mentionner la France comme exemple à suivre, c'est là, une insulte à tous les Moha Ou Hammou, les Baslam, les Allal Ben Abdallah, les Zerktouni ainsi qu'à tous nos pères et grand-pères qui se sont battus ou qui ont versé leur sang pour rendre son indépendance au Maroc! Car Si la France était une lumière, pourquoi toute cette révolution du Roi et du peuple pour mettre ce colonisateur dehors?

Et de porter ce qu'ils croient être le knockout: " la France (ni les autres pays du même acabit) n'ont pas un Ministère spécialement dédié à leurs résidants à l'étranger en même temps qu'un organisme similaire au CCME et un autre à la Fondation Hassan II. !".

En conclusion, lancent-ils, "avec ces institutions, nous sommes déjà un "état dans l'état" !... Que peut nous apporter, de plus, une présence au parlement, sinon de nous subtiliser ces prérogatives par une écrasante majorité de députés locaux ? Car ne l'oublions pas: Nous n'aurons jamais plus de députés que ne nous le permette notre poids démographique" (- de 14%)

#### Qui a tort ? Qui a raison ?

Le seul moyen de le savoir, est de lancer un référendum sur la question auprès de la majorité silencieuse.

En attendant, les institutions dédiées aux MRE sont là. Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) est sensé se charger, en vertu de l'article 163 de la Loi fondamentale, «d'émettre des avis sur les orientations des politiques publiques permettant d'assurer aux Marocains résidant à l'étranger le maintien de liens étroits avec leur identité marocaine, les mesures ayant pour but de garantir leurs droits et préserver leurs intérêts, ainsi qu'à contribuer au développement humain et durable de leur pays d'origine et à son progrès». Dans ce sens, les MRE sont appelés à faire entendre leur voix auprès de ce conseil et à s'impliquer activement dans l'élaboration de politiques et de stratégies les concerd'origine et défendre les intérêts supérieurs de sa Mère-Patrie, où qu'il soit, en attendant la concrétisation dans la réalité des dispositions de la Constitution qui les concernent.

#### Et les changements climatiques dans tout ça?

Nous y arrivons! Nous avions déjà dit, écrit et nous le répétons ici : La conjoncture est d'autant plus favorable maintenant que plusieurs instances internationales compétentes reconnaissent déjà le rôle des diasporas dans la lutte aux changements climatiques et (ou) ouvrent des avenues à l'implication de celles-ci pour édifier des ponts de coopérations entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Dans ce contexte, le Plan d'Action du Sommet de la Valette sur la migration (Novembre 2015) appelle à "promouvoir le rôle joué par la diaspora dans les pays d'origine". Tandis que l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) appelle de son côté à "promouvoir la circulation des talents en établissant des partenariats entre les pays d'origine et de destination". De son côté, le PNUE (Juin 2009) souligne que "la diaspora africaine est appelée à iouer un rôle important dans la gestion scientifique des changements climatiques". Et, tout récemment, l'Accord de Paris (Décembre 2015) vient de définir des "chantiers" où la diaspora pourra jouer un grand rôle (...).

Nous avons hâte de voir les compétences MRE (invitées au colloque international "Migrations climatiques : tendances et enjeux" organisé par le MCMREAM le 20 mai courant) mettre de côté les chicanes stériles, profiter de ce consensus international, s'organiser en réseaux, influencer (pourquoi pas ?) les travaux de la COP22 à travers leurs recommandations (à l'issu de ce colloque) et continuer le travail au delà de la COP 22 (qui se tiendra à Marrakech le mois de novembre prochain), et ce, en servant de pont entre leurs pays d'accueil et leur pays d'origine pour catalyser, plus que jamais, un partenariat Nord-Sud où le Maroc sera un Hub régional.

© Une production

#### LES ÉDITIONS **MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre" www.maroc-canada.ca

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

#### DIRECTEUR DE **PUBLICATION**

Abderrahman EL FOULADI elfouladi@videotron.ca Tél: 514-576-9067

#### **INFORMATION / PUBLICITÉ**

Tél: 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

#### **CHRONIQUEURS**

Anas Abdoun. (France) Dr Mraizika Mohammed, (France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada) Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

#### ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

**IMPRESSION:** 

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal)

aghreb Canada Express Lest un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1ier juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Ils sont aussi appelés à établir une sorte de collaboration fructueuse à travers leurs tissus associatifs avec le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration (MCMREAM), car chaque Marocain du monde peut contribuer à l'essor socio-économique de son pays





Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

#### W M

# Politique énergétique 2016-2030 du Québec

# Un virage historique salué par les groupes écologistes et les acteurs économiques

onscient des risques que représentent les dérèglements climatiques, le gouvernement québécois, résolument engagé à se doter d'une économie résistante à ce phénomène et productrice de peu d'émissions de carbone, a dévoilé sa nouvelle politique énergétique 2016-2030, qui constitue, de l'avis des groupes écologistes et des acteurs économiques, un virage historique permettant à la Province d'aspirer à un avenir écoefficient et plus prospère.

En effet, grâce à cette politique énergétique présentée le mois dernier, le gouvernement de Philippe Couillard entend opérer une transformation majeure du portrait énergétique québécois à l'horizon 2030, à même de faire de la Province un chef de file nord-américain en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, et bâtir ainsi une économie nouvelle, forte et à faible empreinte carbone

Cette politique à laquelle une enveloppe de 4 milliards de dollars sera allouée sur 15 ans propose une vision et des cibles illustrant les progrès que tous les types de consommateurs (citoyen ou entreprise), sont invités à accomplir ou dont ils bénéficieront directement.

A travers ce nouveau pacte énergétique, le gouvernement libéral vise à privilégier une économie faible en carbone, à mettre en valeur de façon optimale les ressources énergétiques de la province, à favoriser une consommation responsable, à tirer pleinement profit du potentiel de l'efficacité énergétique et à stimuler la chaîne de l'innovation.

Ainsi, d'ici à 2030, le gouvernement se fixe comme cibles d'améliorer de 15% l'efficacité avec laquelle l'énergie est utilisée, de réduire de 40% la quantité de produits pétroliers consommés, d'éliminer l'utilisation du charbon thermique, d'augmenter de 25% la production d'énergies renouvelables, et de hausser de 50% la production de bioénergie.

# Guichet unique pour la transition énergétique

Dans le cadre de cette politique, Québec propose aussi la création d'un nouvel organisme qui regroupera en une seule administration les services et programmes offerts par les différents ministères et organisations, et sera responsable de tous les volets de la transition énergétique.

Il aura notamment pour mission de coordonner la mise en oeuvre de tous les programmes d'efficacité, de substitution et d'innovation énergétiques en finançant les entreprises de technologies vertes, de conseiller le gouvernement, de façon proactive, sur les normes et règlements et les éléments pouvant influencer la consommation énergétique, d'assurer l'atteinte des cibles minimales du gouvernement en termes d'efficacité énergétique et proposer des cibles additionnelles au besoin, et d'observer et analyser l'état de la situation énergétique au Québec et la progression de sa transition au regard des objectifs définis.

Pour M. Couillard, cette politique énergétique permettra au Québec d'entrer de plain-pied dans l'économie du 21ème siècle et de se positionner parmi les sociétés qui réussiront la transition vers une nouvelle économie forte, diversifiée et à faible émission de CO2.

Il a précisé que ce nouveau pacte permettra de poursuivre l'engagement concret du Québec dans la lutte nationale et internationale contre les changements climatiques, relevant que la Province a tous les atouts pour devenir un «leader» en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et d'innovation.

Même son de cloche chez le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand qui a soutenu que cette politique, fruit de multiples réflexions et débats, contribuera au renforcement du leadership du Québec en la matière, ajoutant qu'elle prouve la possibilité d'enclencher une réelle décarbonisation de l'économie québécoise. Selon lui, l'efficacité et la substitution énergétiques ainsi que les changements de comportements sont les trois piliers d'une transition énergétique réussie.

# Une québécoise économie forte et *décarbonée*

Lui emboîtant le pas, la ministre de l'Economie, Dominique Anglade a indiqué que la politique énergétique propose un nouveau modèle innovant de consommation et de développement économique, de même qu'elle offrira davantage de soutien aux entreprises et à l'ensemble de la population dans leurs efforts pour consommer moins d'énergie, et ce, afin de construire une économie forte et décarbonnée.

Elle a, dans ce cadre, signalé que cette politique offrira de nouvelles perspectives et une meilleure prévisibilité pour les entreprises, ce qui leur permettra d'investir pour se hisser en tête du peloton et permettre au Québec de poursuivre sa transition vers la décarbonisation de son économie.

Dès la présentation des grands axes de cette politique énergétique, les réactions positives se sont multipliées aussi bien de la part des groupes écologistes que des acteurs économiques qui ont salué un changement de cap majeur dans la politique énergétique de la province.

Ainsi, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a indiqué que cette politique énergétique «incarne et cristallise une vision rassembleuse et mobilisatrice du développement du Québec autour de la transition énergétique», ajoutant que les nouvelles orientations jettent les bases d'un projet de société ambitieux, certes, mais nécessaire pour répondre aux défis actuels et atteindre les cibles de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES).

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) s'est, elle aussi, réjouie de ce virage vers une économie basée sur la décarbonisation et la transition énergétique, ainsi que des différentes cibles établies pour faire de la transition énergétique un moteur de développement économique.

Notant que cette politique et les cibles qu'elle comporte font du Québec un véritable marché pour le développement de différents types d'énergie renouvelable, l'Association a insisté qu'il est crucial de s'atteler dès maintenant à l'élaboration des plans d'ac-

Lire la suite : Page 5



45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Mètro Longueuil) 383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

# Un Mois au Canada...



# Suite de la page 4

tion annoncés par le gouvernement, car au delà des politiques, ce sont des projets et un environnement d'affaires prévisible qui rendront possible l'atteinte des objectifs.

#### Virage accéléré vers une économie verte

De son côté, «SWITCH», l'Alliance pour une économie verte au Québec, a loué ladite politique qui démontre la volonté du gouvernement d'accélérer le virage vers une économie plus verte, estimant que l'Exécutif a fait des choix qui concordent avec son engagement à lutter contre les changements climatiques.

Dans la même veine, l'organisme «Equiterre» a affirmé que cette politique vise notamment à s'arrimer avec les objectifs de réduction de GES à l'horizon 2030, tout en se félicitant que le Québec a fait un pas de plus vers une société sobre en carbone et mis en avant l'efficacité énergétique.

Néanmoins, il a indiqué que le gouvernement doit donner un coup d'accélérateur si la province veut atteindre les objectifs de réduction de GES qu'elle s'est fixés à l'horizon 2020 et 2030.

Le milieu économique et des affaires a lui aussi accueilli favorablement cette politique énergétique prometteuse élaborée par le gouvernement Couillard afin de devenir l'un des leaders dans ce secteur.

# Soutien et accompagnement des PME

A cet égard, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) s'est félicitée des grands axes de cette politique qui présente des objectifs ambitieux en faveur d'une transition énergétique, notant toutefois qu'il est essentiel de veiller à ce que les plans d'action prévus offriront aux PME le soutien et l'accompagnement nécessaires pour les aider à entreprendre le virage écoénergétique.

Dans la même lignée, le conseil du Patronat du Québec (CPQ) a qualifié d'«ambitieuse» cette vision, dont la mise en œuvre devra se porter garante d'une plus grande prospérité pour la province et d'une économie plus sobre en carbone, ajoutant que les grandes orientations et les phases de leur mise en œuvre seront déterminantes car les objectifs sont ambitieux et exigeants.

Le CPQ a indiqué que le gouvernement doit aussi s'assurer de la stabilité et de la prévisibilité d'un environnement d'affaires intrinsèquement risqué pour les entreprises et les investisseurs, fortement exposés à la concurrence mondiale.

# Développement énergétique éco-responsable

Pour sa part, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a déclaré que les orientations de cette politique favoriseront le développement responsable du potentiel énergétique du Québec et de ses régions.

Selon la FCCQ, cette vision énergétique «plurielle» constitue un levier pour l'attraction d'investissements et les exportations québécoises et offre des moyens pour parvenir à conjuguer les aspirations ambitieuses du Québec en matière d'économie verte et de développement économique.

En somme, tous les observateurs s'accordent à dire que la politique énergétique 2016-2030 constitue un jalon important pour le développement énergétique et la lutte contre les changements climatiques au Québec, d'autant plus qu'à travers ce changement de cap, le gouvernement Couillard demeure résolu à faire de la province un «leader mondial» de la production d'énergie verte et à lui assurer un avenir propre et prospère dans le cadre d'une économie éco-responsable.

Analyse selon la MAP



# Québec - Immigration Une transformation bien amorcée en matière d'immigration, de participation et d'inclusion

elon le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), l'année financière 2016-2017 sera marquée par de grands changements dans l'action du Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. La ministre Kathleen Weil a en effet amorcé une réforme majeure en dévoilant la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, Ensemble, nous sommes le Québec, et sa Stratégie d'action 2016-2021, et en faisant adopter la nouvelle Loi sur l'immigration au Québec.

#### Transformation en profondeur du processus de sélection

En plus de doter le Québec d'une vision de l'immigration plus adaptée à sa réalité, ces nouveaux outils permettront de transformer en profondeur la façon de sélectionner les personnes immigrantes, en particulier les travailleuses et travailleurs qualifiés. La prestation des services offerts aux personnes immigrantes en matière de francisation, de participation et d'inclusion sera également revue. À terme, le Québec disposera d'un système d'immigration lui permettant de mieux sélectionner, mieux intégrer et mieux vivre ensemble.

« Au cours des deux dernières années, nous avons effectué un travail de fond pour faciliter l'inclusion et la participation des personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles. Avec la nouvelle Politique et sa stratégie d'action, nous faisons appel à la mobilisation de tous les acteurs de la société pour que les Québécoises et Québécois de toutes origines puissent contribuer, à la hauteur de leur potentiel, à la prospérité du Québec et à la vitalité de la langue française, et pour que toutes et tous sentent qu'ils appartiennent à la société québécoise et participent à son développement social, culturel et économique », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

# Bilan des admissions depuis 2014

La planification de l'immigration 2012-2015 a fait en sorte que le volume des admissions se stabilise à une moyenne annuelle de 50 000 personnes.

L'immigration économique, qui inclut les travailleuses et travailleurs qualifiés et les gens d'affaires, représente la majeure partie des immigrants admis au Québec. La proportion des travailleuses et travailleurs qualifiés sélectionnés grâce au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) a augmenté en 2015, représentant 23 % de tous les travailleurs qualifiés sélectionnés.

Le nouveau système d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt modifiera considérablement nos façons de faire en matière d'immigration économique en permettant la sélection, en continu et en temps réel, de personnes dont le profil répond aux besoins évolutifs du Québec. La nouvelle loi sur l'immigration accorde au Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place ce nouveau système et réitère son engagement à faciliter l'obtention d'un statut permanent pour les travailleurs temporaires et les étudiants étran-

gers

L'accueil des personnes réfugiées syriennes demeure une opération importante. Au 30 mars 2016, le Québec avait accueilli 5 332 personnes, dont 4 445 parrainées et 887 prises en charge par l'État. La ministre Weil s'est dite « très fière de l'accueil réservé aux personnes réfugiées syriennes et des témoignages chaleureux et inclusifs qui se sont fait entendre partout au Québec. »

La ministre a rappelé qu'une consultation publique sur la prochaine planification pluriannuelle de l'immigration se tiendra sous peu en vue de déterminer les volumes et la composition de l'immigration que le Québec veut accueillir dans les prochaines années. Cette planification prendra assise sur la nouvelle Politique et sa stratégie d'action.

# Le français, langue d'intégration

Au cours des dernières années, l'importance accordée à la connaissance du français dans le cadre de la sélection a fait bondir la proportion des personnes qui déclarent connaître le français à l'admission. En 20 ans, la proportion des personnes connaissant le français au moment de leur admission a presque doublé, passant de 35,1 % (1990-1994) à 61,3 % (2010-2014). Chez les travailleurs qualifiés, cette proportion dépasse même 90 % pour les requérants principaux.

De 2014 à 2016, cette situation s'est traduite par une baisse de la demande de cours de français à temps complet du Ministère. L'arrivée massive des personnes réfugiées syriennes pourrait toutefois faire augmenter la participation à ces cours. Notons, par ailleurs, que la demande et la fréquentation des cours à temps partiel sont en hausse.

Le gouvernement du Québec a mis en place divers moyens pour que les personnes immigrantes nouvellement arrivées puissent apprendre le français. Ainsi, les données de 2012 démontrent que 86 % des personnes immigrantes, soit connaissaient déjà le français, étaient en francisation ou étaient des enfants fréquentant l'école en français.

L'offre de services gouvernementale, de même que l'accent mis sur la sélection francophone, contribuent à favoriser l'inclusion en français des personnes immigrantes. L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 avait révélé que la grande majorité des personnes immigrantes résidant au Québec connaissent le français (79,2 %). Chez les personnes immigrantes d'arrivée récente (2001 à 2011), dont le français n'est pas la langue maternelle, cette connaissance atteint 82,1 %; elle est de 77,1 % pour celles arrivées avant 1991; et de près de 50 % pour celles arrivées en 1971.

La Stratégie d'action Ensemble, nous sommes le Québec fait de la francisation un élément clé de l'intégration des personnes immigrantes et mise sur des actions et des services plus ciblés en fonction de leur profil et favorisant une intégration professionnelle à la hauteur de leurs compétences. Pour 2016-2017, 5,25 M\$ ont été accordés au financement de la Stratégie, dont 1,3 M\$ sera consacré aux mesures en francisation. De plus, le Budget 2016-2017 a octroyé au MIDI 4 M\$ supplémentaires pour promouvoir et augmenter l'apprentissage du français chez les nouveaux arrivants, ce qui porte le total alloué à la francisation à plus de 70 M\$ – un sommet historique.

« Le gouvernement et la population québécoise partagent la conviction que la connaissance du français est incontournable pour une participation réussie des personnes immigrantes à la vie économique et sociale. L'immigration contribue à la pérennité et à la vitalité du français au Québec », a souligné la ministre Kathleen Weil.

# Agir ensemble pour l'inclusion

Les services d'intégration offerts par le MIDI visent à faciliter la pleine participation, en français, des personnes immigrantes au développement du Québec. Les personnes sélectionnées sont incitées à amorcer leurs démarches d'intégration

À suivre : Page 7

#### Suite de la page 6

depuis l'étranger. Les technologies de l'information, qui facilitent déjà ces démarches, serviront d'appui aux interventions plus ciblées prévues dans la Stratégie d'action, qui tiennent compte du profil des personnes immigrantes et de l'évolution de leurs besoins pendant leur parcours d'intégration.

Parmi les services d'intégration du Ministère offerts en ligne, c'est le Plan d'action personnalisé qui a connu la plus forte hausse de fréquentation; en 2015-2016, le nombre de téléchargements (104 029) a été quatre fois plus élevé que l'année antérieure. Le Guide Apprendre le Québec qui l'accompagne fournit de l'information essentielle

sur les démarches à réaliser pour réussir son intégration.

Les personnes sélectionnées disposent également du Service d'intégration en ligne (SIEL), qui les informe sur divers aspects de la société québécoise, dont le marché du travail et les valeurs démocratiques. La fréquentation du SIEL se m a i n t i e n t à plus de 2 000 personnes depuis sa mise en service.

Le Ministère s'appuie également sur un réseau de 93 partenaires, présents dans chacune des régions du Québec, qui soutiennent l'intégration des personnes immigrantes par des formations de groupe et des rencontres individuelles.

#### Reconnaissance des compétences et établissement durable en région

La reconnaissance des compétences que les personnes immigrantes ont acquises à l'étranger fait partie des priorités du gouvernement et tient une place importante dans la Stratégie d'action. Le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, mis en place en 2014, a déjà adopté une série de mesures à effet rapide pour accélérer cette reconnaissance et déposera son rapport final et ses recommandations d'ici l'été 2016.

L'établissement durable des personnes immigrantes dans les régions du Québec s'inscrit dans les orientations de la Stratégie d'action. A court terme, des partenariats seront établis avec les municipalités et les acteurs régionaux pour poursuivre l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives. « Certaines initiatives que nous avons mises en place ont déjà porté des fruits : 22 % des personnes immigrantes admises entre 2004 et 2013 habitaient toujours à l'extérieur de la région de Montréal en janvier 2015, alors que cette proportion était de seulement 16,9 % dix ans plus tôt », a noté la minis-

# La fécondité diminue de nouveau au Québec en 2015

a fécondité poursuit sa tendance à la baisse au Québec. Selon les données provisoires de l'année 2015, l'indice synthétique de fécondité s'établit à 1,60 enfant par femme, en recul pour une sixième année consécutive. Cette diminution survient après une période d'augmentation, qui a porté l'indice à 1,73 enfant par femme en 2008 et en 2009. Malgré son récent repli, la fécondité n'est toutefois pas redescendue à des niveaux aussi bas que ceux observés au début des années 2000, ou encore vers le milieu des années 1980, deux périodes durant lesquelles l'indice a connu des creux à moins de 1,5 enfant par femme.

Ces résultats sont tirés du bulletin d'environ 1 % par rapport à 2014. Le Coup d'œil sociodémographique , numéro 47, publié aujourd'hui par deux facteurs : l'intensité de la fél'Institut de la statistique du Quécondité et le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. La baisse de

Au cours des dernières années, on note une diminution des taux de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans, une relative stabilité dans le groupe des 30-34 ans et une augmentation des taux au-delà de 35 ans. Cette évolution se traduit par une hausse de l'âge moyen à la maternité, qui atteint 30,5 ans en 2015. L'âge moyen à la naissance du premier enfant continue lui aussi d'augmenter et atteint 29,0 ans.

On dénombre 86 800 naissances au Québec en 2015, une diminution

d'environ 1 % par rapport à 2014. Le nombre de naissances découle de deux facteurs : l'intensité de la fécondité et le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. La baisse de la fécondité enregistrée au cours des années récentes a été partiellement compensée par une légère croissance du nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds.

En 2015, l'indice synthétique de fécondité varie d'environ 1,5 enfant par femme à Montréal, à un peu plus de 1,8 enfant par femme en Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue. Il est de 2,3 enfants par femme dans le Nord-du-Québec.

Le bulletin Coup d'œil sociodémo-

graphique, numéro 47, accompagne la diffusion d'une série de tableaux de données complémentaires disponibles sur le site Web de l'Institut.

L'Institut de la statistique du Québec produit, analyse et diffuse des informations statistiques officielles, objectives et de qualité sur différents aspects de la société québécoise. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. La pertinence de ses travaux en fait un allié stratégique pour les décideurs et tous ceux qui désirent en connaître davantage sur le Québec.

Source : Chantal Girard (ISQ)



## Anniversaire de l'Association Mémoires et dialogue

# Le Maroc de l'ouverture, de la tolérance et du vivre-ensemble célébré à Montréal



la tolérance et du vivreensemble a été célébré à l'occasion d'un dîner de Gala, organisé, le 13 avril dernier à Montréal, par l'Association «Mémoires et Dialogue», à l'occasion de son 5ème anniversaire

Cet événement, aux couleurs et saveurs marocaines, a été marqué par la présence notamment de l'ambassadeur du Maroc à Ottawa, Mme Nouzha Chekrouni, de la Consule générale du Royaume à Montréal, Mme Habiba Zemmouri, de l'ancien Premier ministre québécois, Bernard Landry, de représentants de la ville de Montréal, de plusieurs membres et représentants des communautés marocaines musulmane et juive établies au Canada et d'autres hauts dignitaires.

Cette soirée, agrémentée de morceaux de musique interprétés par un groupe de musiciens marocains de confessions musulmane et juive, a été également l'occasion de rendre hommage à MM. Moulay Hafid Elalamy, ministre du commerce, de l'industrie, de l'investissement et de l'économie numérique, et à Sydney Toledano, PDG de Christian Dior Couture.

A cette occasion, M. André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi, a tenu à saluer la démarche et l'engagement de «Mémoires et Dialogue»

e Maroc de l'ouverture, de qui sont «au coeur des fondements les plus exaltants de l'universalité de notre société et de l'exemplarité de notre résilience collective, face aux mirages de l'amnésie et aux illusions du déni du savoir vivreensemble».

> Dans une allocution lue en son nom par un représentant des organisateurs, le Conseiller du Souverain a précisé qu'en honorant MM. Elalamy et Toledano, l'on célèbre «l'exceptionnelle réussite et le rayonnement» de deux personnalités qui symbolisent «l'art de tous les possibles, celui de notre Maroc qui a le talent d'afficher avec fierté le pluralisme et la solidarité de toutes ses diasporas».

> «Ce Maroc qui vibre et réussit sous toutes les latitudes et tous les continents et qui a fait le choix d'associer sa réussite à l'irréfragabilité de nos mémoires, enracinées dans la richesse et les promesses de leur diversité», a soutenu M. Azoulay.

> De son côté, l'ambassadeur du Maroc au Canada, Mme Nouzha Chekrouni a souligné que le Maroc, ter re d'ouverture et de tolérance, rayonne à travers le monde et particulièrement au Canada, et se positionne en «modèle de convivialité et d'harmonie entre musulmans et juifs», ajoutant que cette dynamique n'est pas le fruit du hasard mais d'une volonté commune de tous les

acteurs impliqués avec foi et conviction dans le renforcement de «la singularité du modèle marocain».

Mme Chekrouni a affirmé que sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc, à la croisée des continents et des civilisations, a fait le choix en ces temps de tourmente, de montrer la voie de la paix et de la stabilité, précisant que grâce à une vision clairvoyante, le Royaume a embrassé les changements avec courage pour une société marocaine inclusive, plurielle et unie, qui valorise ses affluents arabo-musulman, amazigh, juif, hassani et andalous, ceux-là mêmes qui «l'enrichissent et cimentent son uni-

Elle a, dans ce sens, rappelé la tenue en janvier dernier à Marrakech de la conférence sur la protection des minorités religieuses en terre d'Islam, une première dans le monde arabe et un moment fort qui se voulait être un message pour que le monde ne sombre pas dans les méandres de l'obscurantisme.

Mme l'Ambassadeur a, en outre, indiqué que cet événement rend hommage à deux personnalités marocaines qui symbolisent le succès dans le monde des affaires et personnifient la persévérance et la détermination à réussir dans les secteurs dans lesquels elles se sont investies.

Pour sa part, M. Elalamy a mis en exergue la culture d'ouverture au Maroc ainsi que la symbiose et les valeurs de partage et du vivreensemble qui caractérisent la société marocaine, tout en soulignant les relations «séculaires et enchevêtrées» liant les Musulmans et Juifs marocains.

Le ministre a, en outre, mis en avant le modèle de l'Islam tolérant et modéré prôné par le Maroc. Un Islam d'ouverture, du juste milieu et du partage, a-t-il dit, ajoutant que plusieurs pays, notamment africains, cherchent à bénéficier de l'expérience réussie du Royaume dans le domaine religieux pour la formation de leurs imams afin d'être fortement imprégnés de l'image correcte

de l'Islam et de ses préceptes authentiques.

M. Elalamy a saisi aussi l'occasion pour souligner l'essor économique, notamment industriel que connaît le Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, tout en invitant les investisseurs canadiens et québécois à saisir les opportunités d'affaires offertes par le Royaume en tant que grande plate-forme régionale et porte d'accès au continent africain qui connaît une grande émergence.

Il a ainsi appelé la communauté des hommes d'affaires au Canada à tirer profit de la dynamique de développement et de transformation économique en Afrique qui est porteuse de grandes opportunités, dans le cadre d'un partenariat triangulaire non encore largement exploité.

Dans la même lignée, M. Toledano a fait part de son grand amour à l'égard du Maroc où il a vu le jour, mettant en avant le rôle joué par feu SM Mohammed V dans la protection des Marocains de confession juive contre les lois antisémites du régime de Vichy, et sa ferme opposition à toute ségrégation ou discrimination entre Ses sujets, quelles que soient leurs religions.

Il a également mis en relief la Haute bienveillance et l'intérêt constant accordés par SM le Roi Mohammed VI et feu Sa Majesté Hassan II aux Juifs marocains, qui ont vécu au Maroc depuis des milliers d'années et qui vouent toujours un amour éternel et inconditionnel pour le Royaume.

M. Toledano a, dans ce cadre, invité les Canadiens à visiter le Maroc, un pays stable qui ne cesse de connaître un développement «incroyable et remarquable» dans les différents domaines

Dans la même veine, Mme Souad Elmallem, co-présidente de «Mémoires et Dialogue» a indiqué que «l'exception marocaine est exportable», y compris en terre québécoise, estimant qu'il y a quelque chose d'incongrue à vouloir importer des conflits alors que Juifs et Musul-



# Anniversaire de l'Association Mémoires et dialogue (Suite de la page 8)

# Le Maroc de l'ouverture, de la tolérance et du vivre-ensemble célébré à Montréal

mans doivent plus que jamais se tendre la main.

Elle a saisi l'occasion pour saluer le rôle joué et les gestes posés par l'ancien Premier ministre québécois, Bernard Landry pour encourager la concorde et soutenir l'intégration et la réussite de l'ensemble des Québécois originaires du Maroc.

Mme Elmallem a ajouté que «Mémoires et Dialogue» est, à l'image de la ville de Montréal, un mélange de cultures, de personnalités et de talents réunis autour des valeurs de dialogue, d'ouverture, de tolérance, de paix et du vivreensemble.

Pour sa part, Dr. Emile Elfassi, coprésident de «Mémoires et Dialogue» a affirmé que le judaïsme marocain vit une période unique de son histoire dans un monde en plein tourment, tout en soulignant «la singularité et l'exemplarité» du Royaume, terre de dialogue et de coexistence.

Il a, à ce propos, indiqué que «Mémoires et Dialogue» est une expression de ce constat et de cette reconnaissance, ajoutant que l'association est née aussi de cette ambition de célébrer ce cachet authentique du Maroc.

Le Maroc, a-t-il précisé, a toujours refusé d'établir une quelconque distinction entre ses enfants d'origine arabo-musulmane, berbère, juive, andalouse ou hassanie, comme l'ont courageusement montré Feu Sa Majesté Mohammed V, qui a exprimé sa ferme opposition aux lois antisémites du régime Vichy, et Feu Sa Majesté Hassan II.

Ce rejet a été confirmé dans le préambule de la nouvelle Constitution adoptée sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a-t-il soutenu, mettant en exergue la totale liberté au Maroc de la pratique du culte, le sacro-saint respect des cimetières, la réhabilitation du patrimoine cultuel juif et l'existence d'un musée du judaïsme marocain.

Il a, en outre, ajouté que le Maroc demeure sans doute le pays arabe le plus intellectuellement disposé à la grande réconciliation judéomusulmane.

«Dans les faits, jamais n'a-t-on vu autant de Marocains de confession musulmane réfléchir sur les moyens d'assurer la résistance et la persistance du Judaïsme marocain», a-t-il dit

Dans le même ordre d'idées, Mme Mary Deros, conseillère associée au Maire de Montréal, a précisé dans une allocution lue au nom de M. Denis Coderre, que le Maroc constitue un «bel exemple du vivreensemble et une terre de tolérance et d'ouverture», car tout au long de son histoire, il s'est révélé être «un modèle de cohabitation harmonieuse pour ses diverses communautés», ajoutant que ce respect d'autrui et des groupes culturels et religieux a toujours été empreint d'humanisme et n'a jamais fléchi dans l'histoire contemporaine marocaine.

Mme Deros a souligné que cet attachement aux valeurs d'ouverture continue de guider le Royaume qui se revendique des grandes valeurs universelles comme la tolérance et le respect, notant que ces valeurs sont partagées dans la ville de Montréal qui a abrité l'année dernière le sommet international des maires des grandes villes sur le vivreensemble.

Elle s'est, dans ce cadre, félicitée que la réflexion menée et les actions communes entreprises l'an dernier se poursuivront de plus belle en 2017, à l'occasion du 2ème sommet international des Maires sur le vivre-ensemble qui aura lieu à Casablanca.

Pour sa part, le représentant de la Communauté Sépharade Unifiée du Québec, a souligné que le Maroc constitue «la vitrine la plus achevée» du dialogue des cultures et des civilisations et de la compréhension mutuelle

Mettant en relief l'importance de lutter contre l'islamophobie et l'antisémitisme, il a ajouté que le Maroc constitue «un pays modèle» en termes d'ouverture et de tolérance qui représentent une véritable richesse pour le Royaume.(MAP)

# L'ambassadrice du Canada au Maroc rencontre une délégation du FCCM

uite à sa nomination à la fonction d'ambassadrice du Canada au Maroc, Mme Nathalie Dubé a rencontré une délégation du Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM) dans le cadre de ses prises de contact avec les organisations agissant au niveau des rapports des deux pays.

La délégation du Forum était composée de son président, Mr. Abdelaadim El Hanchi, sa viceprésidente chargée de la coopération internationale, Mme Habiba-Chakir, et sa secrétaire générale, Mme Mariama Zhouri.

Ces responsables ont présenté le Forum en faisant part de sa vision, mission, objectifs et son mode de gouvernance et financement.

Ils ont également donné un aperçu sur son histoire et ses réalisations aussi bien au Canada qu'au Maroc.

La discussion entre les deux parties a portée sur le rôle que peut jouer le Forum dans le cadre de la "diplomatie parallèle" afin de contribuer aux relations entre le Canada et le Maroc dans les domaines économique, social et culturel.

Á cet effet, le FCCM, fort des liens de ses membres avec leurs sociétés d'origine et d'accueil, se propose d'aider à "l'interprétation culturelle" dans les rapports des deux pays, et faciliter leurs projets communs.

Le Forum a également fait part à Mme l'ambassadrice de sa disposition à fournir un service de coaching aux nouveaux arrivants venant du Maroc pour permettre une meilleure intégration dans leur pays d'adoption.

Mme Nathalie Dubé a exprimé son intérêt vis-à-vis du rôle du Forum et ses activités, et les deux parties ont convenu de maintenir le contact et poursuivre leur collaboration.



De gauche à droite : Mme Habiba Chakir, M. Abdelaadim El Hanchi, Mme Nathalie Dubé , ???, Mme Mariama Zhouri.

#### **Partenariat CIME - FCCM**

# Une caravane d'incitation à l'investissement pour informer les Marocains du Canada sur les opportunités d'affaires dans le Royaume

ne rencontre sur les opportunités d'investissement et le climat des affaires au Maroc a été organisée, le 30 avril dernier à Dar Al-Maghrib à Montréal au profit des Marocains du Canada dans le cadre de la «Caravane d'incitation à l'investissement» dans le Royaume.

Cette rencontre, initiée par le Club des Investisseurs Marocains de l'Etranger (CIME) et le Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM), visait à mettre en exergue énormes atouts et potentiels économiques dont jouit Maroc a i n s i que les innombrables opportunités d'affaires offertes dans les différentes régions du Royaume aux Marocains du monde, dont ceux établis au Canada, en vue de contribuer au développement tous azimuts que connaît leur Mère-Patrie sous le leadership de Sa Majesté le Roi Moham-

Cette caravane de l'investissement, qui fait escale le 1ier mai à Québec, a été également l'occasion de mettre en relief les mécanismes d'investissement et de financement, les mesures d'assouplissement et d'encouragement, outre le soutien et l'accompagnement dont pourront bénéficier les membres de la communauté marocaine en vue de monter leurs projets dans le Royaume.

Elle a été également l'opportunité d'échanger les points de vue autour de certaines difficultés auxquelles sont confrontés certains entrepreneurs marocains issus de l'immigration, désireux investir dans leur pays d'origine, d'informer et d'orienter ces investisseurs potentiels à propos des étapes à suivre





De gauche à droite : Mohamed Amine Anagam, Habiba Zemmouri (Consule générale du Maroc à Montréal), Bouchaib Rami et Abdelaadim El Hanchi

pour la concrétisation de leurs projets.

Cette rencontre animée par MM. Jaâfar Debbarh, représentant le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Bouchaib Rami, président du CIME, Abdelaadim El Hanchi, président du FCCM, Mohamed Khihal, directeur général de Bank Al Amal, filiale du Groupe Banque populaire, spécialisée dans le financement de projets des Marocains de l'étranger, et Mohamed Amine Anagam, de la Caisse centrale de garantie (CCG), a permis à l'assistance de s'informer sur les possibilités et les avantages de l'investissement dans le Royaume dans les divers secteurs d'activité.

A cette occasion, ils ont présenté des exposés exhaustifs sur les facilités administratives, bancaires et fiscales attrayantes accordées aux investisseurs ainsi que sur les structures et les dispositifs mis à leur disposition afin de leur offrir plus de visibilité en matière d'investissement et de leur fournir l'aide, l'assistance et l'accompagnement nécessaires pour la réalisation de leurs projets.

Dans une déclaration à la MAP, le président du CIME, Bouchaib Rami, a souligné que cette caravane a pour principal objectif d'inciter les Marocains résidant à l'étranger, notamment au Canada, à venir investir dans leur pays d'origine, ajoutant que le Club accorde un intérêt particulier à cette diaspora qui regorge de compétences désireuses contribuer à l'essor socio-

économique du Maroc qui connaît une dynamique sans précédent sur tous les plans.

Cette caravane, a-t-il ajouté, se veut aussi une opportunité pour expliquer aux éventuels porteurs de projets ou investisseurs marocains établis à l'étranger les avantages ainsi que les mesures incitatives qui leur sont offertes pour investir dans les secteurs d'activités qui les attirent.

M. Rami a aussi affirmé que le Club œuvre à travers chacune de ces caravanes à mettre en relief les grands projets structurants lancés dans tous les domaines à travers les différentes régions du Royaume, devenu une véritable plate forme économique et un hub régional d'investissements grâce, entre autres, à son positionnement géographique stratégique et aux différents conventions et accords de libreéchange avec plusieurs pays.

Il a, par ailleurs, fait savoir qu'après le Canada, le CIME compte organiser d'autres manifestations similaires aux Etats-Unis en mai prochain, dans les pays scandinaves (en juin) et dans des pays africains (en septembre), outre d'autres rencontres prévues en 2017 en Australie, en Chine, en Russie et en Inde, le but ultime étant d'inciter les MRE, en premier lieu, et les investisseurs étrangers issus de ces régions du monde à venir investir dans le Royaume et consolider les relations économiques entre le Maroc et ces pays.

(MAP)

#### La Caravane de l'investissement fait escale au Québec

j investissement était au cœur du débat le week-end dernier dans la province du Québec.

Le Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM) en partenariat avec le Club des Investisseurs Marocains de l'Etranger (CIME) ont organisé deux rencontres sur la question respectivement à Montréal au centre culturel Dar Al Maghrib et dans la ville de Québec à l'université Laval.

Au rendez-vous, devant un parterre d'investisseurs marocains du Canada, une pléiade d'intervenants venus du Maroc pour expliquer les mécanismes d'accompagnement et mesures d'incitation à l'investissement mises en place dans le royaume.

Mohamed Khihal, directeur général de Bank Al Amal, filiale du Groupe Banque populaire, spécialisée dans le financement de projets des Marocains de l'étranger a présenté notamment lors de la rencontre l'offre intégrée et services bancaires de l'établissement.

Pour sa part Mohamed Amine Anagam, de la Caisse centrale de garantie (CCG), a mis en exergue les facilités et mesures d'accompagnement proposées par son institution aux investisseurs.

C'était aussi l'occasion de mettre en relief les nombreuses niches d'investissement qu'abrite aujourd'hui le Royaume et les facilités administratives et fiscales mises en œuvre pour inciter à l'investissement. Les représentants de la diaspora participants à la rencontre ont néanmoins souligné le manque d'information et de visibilité qu'ils rencontrent pour concrétiser leur projet.

Le Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM) en partenariat avec le Club des Investisseurs Marocains de l'Etranger (CIME) s'allient désormais pour offrir aux marocains du Canada plus de visibilité sur les opportunités d'investissements dans le royaume et les accompagner pour l'aboutissement de leur projet d'investissement.

Malika Alami



1ère compagnie nord-africaine à obtenir 4 étoiles pour sa qualité de service.



royalairmaroc.com









royal air maroc Les ailes du Maroc



## **Changements climatiques**

# La COP22 à Marrakech, ou l'espoir de toute une planète pour passer des mots aux actes

onscient de l'importance extrême que représente le phénomène des changements climatiques et ses éventuels risques dévastateurs dont aucune société, aucune région et aucun État ne peut y échapper, le Royaume du Maroc n'a ménagé aucun effort pour faire de la protection de l'environnement l'un des axes majeurs de la politique qu'il a mise en place pour assurer un développement durable à toutes ses régions.

En effet, le Maroc, soucieux de l'ampleur des défis à relever, a fait montre d'un engagement permanent et sans faille en faveur de l'environnement et du développement durable, et a oeuvré sans relâche à différents niveaux pour mettre en place les outils et les solutions appropriés en vue de faire face à la problématique des dérèglements climatiques et de baliser la voie à la mise en place d'une nouvelle économie verte favorisant une croissance propre.

#### Concilier développement et protection de l'environnement

A cet égard, force est de constater que toutes les initiatives, actions ou stratégies adoptées au niveau national pour la préservation de l'environnement et le développement de l'économie verte illustrent, si besoin est, que le Maroc, sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est profondément résolu, dans le cadre d'une approche intégrée et participative, à concilier le développement socioéconomique irréversible que connaît le pays avec l'impératif de la protection de l'environnement, devenue une priorité mondiale et ce, en prônant une politique volontariste ayant pour objectif de renforcer la position du Royaume sur l'échiquier mondial, notamment en matière d'énergies renouvelables.

Cet engagement infaillible du Royaume en faveur du développement durable s'illustre parfaitement par l'organisation, du 07 au 18 novembre prochain à Marrakech, de la Conférence des parties à la Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), qui marquera une étape charnière et un tournant crucial dans les efforts de la communauté internationale pour l'opérationnalisation et la mise en application des mécanismes et des outils de protection du climat sur lesquels 195 pays de la planète se sont mis d'accord dans le cadre de la COP21 de Paris.

Le choix du Maroc pour accueillir cet événement majeur n'était pas tuit, mais il vient consacrer et reconnaître les engagements et efforts du Royaume dans sa lutte contre le réchauffement climatique malgré le fait qu'il ne figure pas sur la liste des pays polluants.

#### **Engagement pour une** iustice climatique

Cette manifestation planétaire constituera, sans nul doute, l'occasion idoine pour le Maroc pour mettre en exergue ses efforts considérables en matière de réduction des effets des changements climatiques, plaider en faveur d'une contribution effective de tous aux efforts mondiaux de lutte contre le réchauffement climatique et être le porte-voix du continent africain et des Etats insulaires vulnérables à ces dérèglements, surtout que le rapport 2014 du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), a affirmé que l'Afrique sera, d'ici 2050, le continent le plus concerné par le changement climatique.

De l'avis de tous les experts et observateurs, la Conférence de Marrakech sera l'occasion appropriée pour redonner un espoir tant attendu aux peuples qui souffrent le plus des aléas changements climatiques et traduire dans les faits les multiples engagements pris à Paris.

Dans ce sens, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé solennellement à oeuvrer collectivement au cours de la COP22 à la bonne application de toutes les dispositions de l'Accord de Pa-

"Il nous appartient donc aujourd'hui d'œuvrer collectivement au cours de la 22ème session de la COP, que le Maroc a l'honneur d'accueillir à Marrakech, à la bonne application de toutes les dispositions de cet accord global, équilibré et équitable", a affirmé le Souverain dans un discours adressé à la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques au siège des Nations Unies en avril dernier à New York, dont lecture avait été donnée par SAR la Princesse Lalla Hasnaa.

Dans un message fort devant les représentants de près de 170 pays, dont une soixantaine de Chefs d'Etats, qui ont signé l'Accord de Paris lors de ce grand conclave historique, le Souverain a aussi souligné que "Nous avons bon espoir que la COP 22 de Marrakech soit une occasion pour renforcer la prise de conscience mondiale quant à la nécessité de poursuivre l'engagement collectif face aux changements climatiques".

'Nous aspirons également à l'adoption des procédures et des mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, dont l'adoption d'un plan d'action pour la période pré-2020 en matière de réduction des émissions, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence, notamment en faveur des pays en développement, des pays les moins avancés d'Afrique et d'Amérique latine et des petits Etats insulaires", a ajouté Sa Maiesté le Roi.

Pour le Souverain, "Ceci exige de convenir d'une feuille de route concrète, claire et prévisible en vue de mobiliser les fonds nécessaires au financement des projets et, partant, de favoriser le changement que nous entendons réaliser au niveau des schémas de l'investissement privé".

Rappelant que la COP 21 a permis de poser les fondements d'un nouveau régime climatique solidaire et ambitieux et d'inaugurer l'ère bas-carbone, Sa Majesté le Roi a soutenu que les négociations relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris constituent un gage d'attachement à l'esprit de solidarité et de responsabilité affiché par la communauté internationale.

#### Passer des vœux pieux aux actes concrets

A ce propos, le Souverain a lancé un appel à l'adhésion de toutes les parties prenantes pour traduire les engagements pris à Paris en objectifs précis, en mécanismes efficients et en projets concrets et pour transformer ces ambitions en une réalité bénéfique pour la planète et les générations futures.

Voulant faire de la COP22 celle de l'action et de la mise en oeuvre effective de l'Accord de Paris, conformément au Discours et aux Hautes Orientations Royales, l'équipe d'organisation de la Conférence œuvrent sans cesse et en permanence, en coordination avec la présidence française de la COP21 et le secrétariat exécutif de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, pour réussir cet événement planétaire.

Dans ce sens, outre les préparatifs qui suivent leur cours, il a été procédé fin avril dernier à Rabat à la présentation de la feuille de route du Maroc pour cette Conférence historique, une feuille composée de cinq principaux axes, dont le premier concerne l'accompagnement et le soutien de la présidence française par la mobilisation d'un grand nombre de parties à accepter, approuver et adhérer à l'Accord de Paris.

Il s'agit également en vertu de cette feuille de route de booster la dynamique pour maintenir l'effort de mobilisation, de façon à ce que les pays développés révisent leurs ambitions contenues dans leurs contributions nationales pour lutter contre les changements climatiques (INDC) et réduisent leurs émissions de CO2 à l'horizon 2020.

Le 3ème axe concerne la consolidation de la mobilisation des acteurs non étatiques et des gouvernements impliqués dans le Plan d'action Lima-Paris (LPAA), alors que le 4ème porte sur l'établissement d'une feuille de route claire et détaillée pour la mobilisation des 100 milliards de dollars d'ici 2020 et des fonds de financement des projets, en donnant la priorité à l'adaptation et en menant des analyses de projets par pays, du type de projets et des sources de financement.

Il est également question d'adopter certains axes prioritaires pour l'agenda pré2020, en accélérant la ratification de l'amendement du protocole de Kyoto et en soutenant les pays en voie de développement dans la préparation de leurs plans d'adaptation.

En somme, si tous s'accordent à dire que la question des changements climatiques est devenue un sujet prioritaire à l'échelle internationale, confirmée par l'Accord historique de Paris, la Conférence de Marrakech sera, elle, le point culminant d'un long processus afin de valoriser tous les acquis réalisés et concrétiser les engagements et promesses prises dans la capitale française pour la réduction des températures à 2° C et la limitation du réchauffement à 1,5° C dans les délais souhaités, le but ultime étant de sauver la planète Terre et l'Humanité toute entière d'un avenir incertain.

> Synthèse : Rédaction Maghreb Canada Express

#### W M

## Maroc / Conseil de Sécurité

# La Résolution 2285 sous la loupe



Par Brahim Fassi Fihri (\*)

e vote du 29 avril dernier de la Résolution 2285 du Conseil de Sécurité, avec un résultat de 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, vient clôturer le deuxième chapitre de la crise qui oppose le Maroc au Secrétariat de l'ONU, depuis son déplacement en Algérie et à l'Est du mur début mars dernier.

Il est important de prendre acte du fait que cette Résolution représente une rupture, sur le fond et sur la forme avec celles qui l'ont précédée. Sur le fond d'abord, jamais un projet de Résolution - au-delà du draft américain d'avril 2013 qui avait proposé l'extension à la Minurso du monitoring des Droits de l'Homme au Sahara - n'a été aussi hostile au Maroc avant qu'il soit proposé au « Groupe des Amis du Sahara » et aux autres membres du Conseil de Sécurité. Sur la forme ensuite, jamais le Conseil n'a été aussi divisé lors d'un vote d'une Résolution sur la question du Sahara. C'est la première fois, en effet, depuis 1988, qu'une Résolution du Conseil de Sécurité n'a pas été votée à l'unanimité. Au-delà de l'abstention de la Nouvelle-Zélande, de l'Angola et de la Russie, les votes contre du Venezuela et de l'Uruguay rompt le consensus historique du Conseil sur cette question.

Grâce notamment au soutien indéfectible de la France et à la bienveillance de la Chine, sans oublier le rôle joué par des membres non permanents alliés du Royaume, comme le Sénégal, l'Espagne et l'Egypte, le contenu de la Résolution a été au maximum « épuré » depuis le draft présenté au « Groupe des Amis du Sahara » 25 avril dernier. En effet, la publication par un site spécialisé

des deux projets de Résolution nous permet clairement de souligner les changements importants qui ont été portés au texte 2285 du Conseil de Sécurité voté le 29 avril.

Le draft, proposé le 25 avril dernier, a tenté dans la partie préambule (PP7) d'investir la MINURSO de nouvelles attributions, en élargissant ses prérogatives à la « promotion d'une solution politique mutuellement acceptable ». Pis, dans le paraphe PP14 du projet, le texte faisait mention aux « deux » parties » affirmant ainsi, pour la première fois dans un projet de résolution, que le Polisario est la partie exclusive face au Maroc. Le draft s'est également contenté « de prendre note » au lieu de « se féliciter » des « récentes mesures et initiatives prises par le Maroc » en matière de promotion des Droits de l'Homme au Sahara. Enfin, le dernier paragraphe de la partie préambule du draft, « regrette avec préoccupation l'expulsion » des composantes civiles et politiques de la Minurso, s'alignant avec les positions pourtant partiales du Secrétaire Général de l'ONU et épousant très clairement les thèses de l'Algérie, de l'Union Africaine et du Polisario.

Il n'est donc pas étonnant que le draft propose dans son dispositif opératif (OP2 et OP3) le retour « immédiat » des 84 agents de la Minurso ayant quitté le Maroc le mois dernier. Il a également fixé un délai de 60 jours pour « envisager des mesures immédiates pour faciliter la réalisation de cet objectif ». Le contenu de ces deux paragraphes tranche, clairement, avec la pratique du Conseil de Sécurité sur la question du Sahara, où l'esprit de consensus et de compromis prime, excluant toute imposition d'une option ou d'une proposition. En effet, si les OP2 et OP3 n'avaient pas été modifiés dans la Résolution 2285, cette dernière aurait fait office de précédent, trahissant l'esprit du Chapitre VI de la charte de l'ONU. Le contenu du draft du 25 avril, préparé et présenté par les Etats-Unis, démontre que ce pays a mis tout son poids dans la balance, pour assurer un retour complet des composantes civiles et politiques de la Minurso, et ce malgré les garanties apportées par le Maroc quant au fonctionnement normal de sa composante militaire.

Tout en saluant de nouveau les efforts menés par la France, nous devons, malgré le fait que le contenu de la Résolution 2285 ne satisfasse pas totalement et dans sa globalité

le Maroc, nous féliciter des profonds changements et évolutions qu'a connus le texte par rapport au contenu hostile présent dans le draft initial. En effet, la Résolution 2285 dans sa partie préambule, n'altère pas le mandat le Minurso, « se félicite » des efforts déployés par le Maroc en matière de promotion des Droits de l'Homme au Sahara, fait référence « aux parties » sans exclusive et n'utilise pas le terme « expulsion » pour qualifier le départ des membres de la Minurso.

Dans sa partie opérative, paragraphes OP 2 et OP 3, même si la Résolution 2285, souhaite le « retour » du plein fonctionnement de la Minurso, le caractère immédiat n'est plus mentionné. De plus, et c'est certainement la principale évolution du texte par rapport au draft initial, l'OP 3 demande uniquement au Secrétaire Général de briefer le Conseil si la Minurso « n'a pas retrouvé son plein fonctionnement » sans pour autant envisager des mesures immédiates pour le réaliser.F Il s'agit en cela d'un succès important pour le Maroc, qui n'est donc aucunement contraint d'accepter le retour des 84 membres de la Minurso ayant quitté le pays en mars der-

Dans leurs explications de vote, le Venezuela et l'Uruguay, qui ont voté contre, et l'Angola qui s'est abstenu, connus tous les trois pour leur hostilité totale contre l'intégrité territoriale du Maroc, ont déclaré que la Résolution 2285 était « faible » et que le Conseil n'a pas assumé sa responsabilité en « n'imposant pas, immédiatement et sans conditions, le retour des composantes civiles et politiques » de la Minurso. Allant plus loin, ils déclarent « qu'il n'aurait pas été inenvisageable d'imposer des sanctions au Maroc ». Ces trois pays, en plus de la Nouvelle-Zélande ont également regretté le rôle joué par le « Groupe des Amis au Sahara » ainsi que l'absence de mention de « referendum » dans la Résolution votée ce jour.

Les explications de vote des quatre pays, ajoutées à celle de Samantha Power, la Représente américaine à l'ONU, qui déclare que « la situation actuelle de la Minurso n'est pas tenable », tout en soulignant que le rôle du Conseil de Sécurité est « de défendre toutes les Missions onusiennes de maintien de la Paix », démontre, tout compte fait que le Royaume ressort renforcé de ce nouvel épisode de la gestion de la question du Sahara par le Conseil de Sécurité.

A l'issue du vote de la Résolution 2285, un nouveau chapitre s'ouvre. Au-delà de l'absence de décisions contraignantes pour le Maroc, les discussions et le vote de la Résolution ont fait apparaître un certain nombre d'éléments distincts:

- Il existe aujourd'hui une fracture importante au sein des membres (y compris entre membre permanents) du Conseil de Sécurité sur la question du Sahara. Si la France a été un soutien majeur pour le Maroc, les Etats-Unis ont montré une certaine contradiction dans leur approche. Si les responsables américains ont, en effet, publiquement déclaré qu'ils soutenaient l'Initiative marocaine d'autonomie, qu'ils jugent sérieuse et crédible, ils ont, pourtant au nom, selon eux, du principe de préservation et de soutien aux Opérations de maintien de la Paix, été à l'origine du premier draft de Résolution, imposant au Maroc le retour de la composante politique et civile de la Minurso. Les Etats-Unis se sont par la suite montrés plus flexibles quant à l'évolution du texte pour arriver au contenu voté aujourd'hui et qui peut être considéré conciliant vis-à-vis du Maroc.
- Les votes contre du Venezuela et de l'Uruguay, grands soutiens du Polisario, démontrent clairement que le contenu de la Résolution 2285 ne satisfait absolument pas les adversaires de notre intégrité territoriale. D'abord parce qu'il n'impose pas un retour immédiat des composantes civiles et politiques de la Minurso et ensuite parce qu'il ne fait pas évoluer les paramètres et le cadre des négociations comme aurait pu le faire croire les prises de position partiales du Secrétaire Général de l'ONU.
- L'abstention de la Russie, membre permanent du Conseil, doit pouvoir interpeller le Maroc. Elle est d'autant plus surprenante que le contenu de la Déclaration conjointe à l'issue de la Visite officielle de SM le Roi en mars dernier à Moscou, affirmant que la Russie était attachée aux paramètres actuels de négociations sur la question du Sahara, illustrait le soutien russe au Maroc
- Le contenu de la Résolution 2285 affirme très clairement, comme l'a démontré l'ensemble



#### Suite de la page 16

des réunions du Conseil depuis le début de la crise entre le Maroc et le Secrétariat de l'ONU, que le Conseil se désolidarise totalement de Ban Ki-moon suite à ses différentes déclarations et postures. Pis, les principales lignes de son Rapport, n'ont pas été suivies par le Conseil. En demandant au Secrétaire Général, en fin de mandat et en rupture totale avec le Maroc, de se présenter devant le Conseil dans 90 jours, dans le cas, très probable, que les composantes civiles et politiques de la Minurso ne soient pas autorisées

par le Royaume à reprendre du service, le Conseil, met Ban devant ses responsabilités, en le tenant pleinement coupable de la situation actuelle.

Malgré une très forte hostilité de la part du Secrétariat de l'ONU, des adversaires de notre intégrité territoriale et de la part de certains pays membres du Conseil de Sécurité, le Maroc ressort globalement renforcé des discussions du Conseil. Il devient aujourd'hui évident que le Royaume est celui qui prend l'initiative et qui dicte le tempo sur la question du Sahara, et ce dans un environnement extrêmement hosti-

le, au gré des conjonctures du Conseil de Sécurité, où les alliés du jour deviennent les adversaires du lendemain.

Dans l'histoire du conflit du Sahara et de sa gestion par l'ONU, les mois de mars et avril 2016 vont constituer indéniablement une rupture. Nous pouvons aujourd'hui avancer que la crise évolue vers une situation d'opportunité pour le Maroc. Au Royaume désormais de transformer définitivement l'essai, en actant définitivement le projet d'autonomie du Sahara, déjà engagé à travers la régionalisation avancée et les élections du 4 septembre 2015. La proposition présentée en 2007 doit dépasser le simple cadre du projet et être mise en œuvre sur le terrain. Le Maroc sera renforcé de facto dans le processus de négociation et confirmera son sérieux et sa crédibilité, rappelés dans la Résolution 2285, ainsi sa bonne foi à la communauté internationale.

(\*) Brahim fassi El Fihri est le président fondateur de l'Institut Amadeus, un think tank crée en 2008 et basé à rabat (Maroc).

#### Tribune libre...

# États-Unis, ces « amis » qui ne veulent que ''vos biens''

relative au dossier du Sahara marocain en interpelle plus d'un au sujet de la position de l'Administration américaine.

En effet, la présentation du 1er draft de résolution concocté par les diplomates américains onusiens et les différentes discussions qui s'en suivirent pour sa reformulation démontrent clairement que le Secrétaire Général a reçu un important soutien de l'équipe diplomatique américaine en poste à l'ONU.

Une implication américaine qui avait pour objet de remodeler la vision de l'ONU sur la question du Sahara marocain en portant atteinte aux intérêts du Maroc, en favorisant la piste séparatiste et donc de dépecer le Royaume du Maroc et de nuire à sa stabilité.

Le Maroc, sous la conduite de son Roi, a réussi à mettre en échec cette vres du Secrétaire Général de l'Otentative américaine grâce à la forte NU visant à à altérer les paramèmobilisation de ses amis et alliés, la tres de la solution politique, à res-France, l'Espagne, l'Egypte, le Sénégal et des pays arabes et afri- introduire des éléments noninterroge!

été le premier pays à reconnaître la élargissement à des missions non-

2285/2016 le 29 avril 2016 Traité de Paix et d'Amitiés, ratifié le 18 juillet 1787 par le Congrès des Etats Unis d'Amérique.

> Un Traité qui englobe les relations diplomatiques, la non agression, l'accès aux marchés respectifs, sur la base de la clause de la Nation la plus favorisée.

Espérons que la prochaine Administration américaine qui prendra ses quartiers à Washington en janvier 2017 sera moins aventurière et moins désinvolte que l'actuelle sur un dossier aussi sensible pour le Maroc que pour le Monde qu'est celui du Sahara marocain.

On notera que dès la résolution votée, le Ministère marocain des Affaires Etrangères et de la Coopération a publié un communiqué dans lequel il est réaffirmé que le Maroc a pris note du contenu de celle-ci et souligné que les dernières manoeususciter des options dépassées et à cains. Quant au vote de la Russie, il reconnus par le Conseil de Sécurité ont été rejetées.

Il y a lieu de rappeler à l'Adminis- Mieux, le Conseil de Sécurité de tration Obama, qui vit ses derniers l'ONU refuse tout changement du jours, que le Royaume du Maroc a Mandat de la MINURSO et son toute jeune République américaine convenues et à des actions étrangè-

e vote de la résolution en décembre 1777 puis de signer un res à sa raison d'être, poursuit le Réfugiés (HCR) compte convoquer communiqué.

> Le communiqué rappelle à cet égard que le Roi Mohammed VI avait dénoncé dans son discours lors du Sommet Maroc-CCG à Riyad, le 20 avril 2016, les sources d'inspiration, l'action et les objectifs des milieux hostiles à l'intégrité territoriale du Royaume, et agissant pour la déstabilisation régionale et de conclure que le Royaume du Maroc restera engagé en faveur de la paix et la stabilité régionale et internationale, autant qu'il demeurera vigilant face à tous dérapages ou tentatives de porter atteinte à ses intérêts supérieurs légitimes.

Enfin, par la voix du Représentant Permanent du Maroc à l'ONU, la Maroc a décidé de prendre part au briefing des donateurs que le Haut Commissariat de l'ONU pour les en faveur des populations séquestrées dans les camps de Tindouf.

En conclusion, l'Administration Obama a bien trahi son allié majeur dans le continent Africain et mis à mal le partenariat stratégique qui lie les deux pays et ce, alors que la communauté internationale, les responsables politiques et élus américains et étrangers, mais aussi de nombreux experts, analystes de renommée mondiale, ONG's et Associations louent les grandes avancées du Maroc en matière des Droits de l'Homme, de la protection des droits des Femmes et des Enfants, de la démocratie, des libertés, son engagement sans faille dans la lutte contre le terrorisme et son rejet le plus ferme de l'intolérance, de la xénophobie et du racisme.

Farid Mnebhi.

La chronique "Tribune libre" est dédiée à nos lectrices et lecteurs.

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager?

Envoyez-nous votre texte par courriel à: info@maghreb-canada.ca Nous nous ferons un plaisir de vous publier.



## Rencontre-débat à Québec sur le Sahara marocain

# La pertinence, du plan d'autonomie marocain pour le règlement du conflit, mise en exergue

a pertinence du plan d'autonomie dans les provinces du sud, présentée par le Royaume pour le règlement définitif du conflit artificiel autour du Sahara marocain, a été mise en exergue, le 28 avril dernier, lors d'une rencontre débat organisée à l'Université de Laval à Québec, en présence de nombreux membres de la communauté marocaine, d'étudiants africains et québécois.

Organisée par l'Association marocaine de Québec (AMQ), cette rencontre a été l'occasion de clarifier les tenants et aboutissants de ce conflit factice autour de la marocanité du Sahara ainsi que toutes ses dimensions et ses véritables dessous, et de mettre en évidence la légitimité et la justesse de la première cause nationale sacrée pour tout Marocain.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à Ottawa, Mme Nouzha Chekrouni a affirmé que la question du Sahara demeure la cause de tous les Marocains de Tanger à Lagouira et de ceux établis à l'étranger, soulignant que le Royaume a présenté 2007 l'initiative d'autonomie, qualifiée par la communauté internationale de «sérieuse, crédible et réaliste», pour parvenir à une solution politique négociée et mutuellement acceptable à ce conflit, au moment où autres parties ont campé sur leurs positions et sont restées attachées au statu quo.

Cette proposition d'autonomie favorablement accueillie, a-t-elle soutenu, accorde de larges prérogatives aux provinces du sud dans le cadre de la souveraineté nationale pour permettre aux populations sahraouies de gérer démocratiquement leurs propres affaires, ajoutant qu'elle constitue une véritable chance historique pour sortir de l'impasse et mettre un terme à un differend qui n'a que trop duré et qui sanctionne économiquement toute la région du Maghreb et hypothèque l'avenir de ses peuples qui aspirent à une intégration économique régionale dans la stabilité et la sécurité.

Au lieu de s'engager dans de véritables négociations, le front polisario et son protecteur algérien continuent de ressasser les mêmes rengaines et de s'accrocher à leurs anciennes thèses, devenues désuètes et inapplicables, tout en tentant de véhiculer d e s contre vérités pour parvenir à leurs desseins et torpiller tout règlement proposé, en brandissant tantôt la carte des droits de l'Homme tantôt celle de l'exploitation des richesses naturelles au Sahara, a-t-elle dit.

Malgré c e sm a n œ u vres pernicieuses pour entraver toute démarche visant à clore définitivement ce différend régional créé de toute pièce autour de la marocanité du Sahara, le Royaume continue d'avancer à pas sûrs sous le leadership et la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la mise en œuvre du plan de la régionalisation avancée dans les provinces du sud, a-t-elle ajouté, mettant en relief les investissements substantiels réalisés par le Maroc dans ces provinces ainsi que le modèle de développement propre à cette région qui lui permettra d'être une plateforme régionale et un hub de développement socio-économique et humain durable.

A ce propos, elle a fait remarquer que les provinces sahariennes sont placées à un niveau supérieur à la moyenne nationale au niveau des indicateurs du développement humain

Évoquant les chimériques visées hégémonistes et ambitions géopolitiques de l'Algérie dans la région ainsi que son soutien continu et inconditionnel aux séparatistes en vue de porter atteinaux intérêts suprêmes Maroc, Mme l'ambassadeur indiqué que le discours historique prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors du sommet Maroc-Conseil de Coopération du Golfe (CCG), avec un ton à la fois ferme et franc, a envoyé des «signaux forts» et des «messages clairs» aux ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume et à toutes les parties qui veulent attenter à sa souveraineté et son unité nationales et à sa stabilité.

Elle a, par ailleurs, précisé que le



Royaume a réalisé de grandes avancées dans tous les domaines depuis l'intronisation du Souverain à même d'ériger le Royaume, un havre de paix et de stabilité, en un modèle à suivre dans la région, dont certains pays sont toujours aux prises avec les soubresauts du Printemps arabe.

Et Mme Chekrouni de conclure qu'en dépit des allégations fallacieuses des adversaires de l'intégrité territoriale du Maroc, non négociable et indivisible, et leur obstination à faire perdurer ce différend au grand dam des populations du Maghreb qui aspirent à davantage d'intégration, de progrès et de prospérité, «le Maroc restera dans son Sahara et le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps».

De son côté, M. Jean-Louis Roy, politologue et Président de «Partenariat International» a indiqué que l'année 2007 a été une année marquante dans le conflit du Sahara avec la présentation par le Maroc de l'initiative d'autonomie, une proposition «louable» et saluée par la communauté internationale, estimant que cette initiative doit être acceptée par les autres parties pour résoudre cette question hypothéquant l'avenir de toute la région, qui fait désormais face à plusieurs défis (immigration, terrorisme, trafic d'armes et traite d'êtres humains...).

Dans ce sens, M. Roy a souligné que l'initiative marocaine tend à créer les conditions d'un processus de dialogue et de négociation débouchant sur une solution politique mutuellement acceptable à un conflit qui dure depuis quatre décennies et ainsi mettre fin à l'impasse actuelle, ajoutant que ce différend ne

fait qu'aggraver la situation d'insécurité dans les régions sahélosaharienne et maghrébine.

Mettant en exergue les efforts considérables réalisés par le Maroc pour la résolution de ce conflit, M. Roy a aussi salué les actions inlassables menées par le Royaume pour la promotion et la protection des droits humains dans le pays.son ouverture et son interaction en continu avec le système onusien des droits de l'Homme et le mécanisme des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme, comme en témoignent les diverses visites effectuées par plusieurs responsables et rapporteurs onusiens dans les provinces sahariennes.

Le conférencier a, d'autre part, salué le rôle «premier et unique» joué par le Maroc sur le continent africain, notamment à travers les investissements réalisés dans plusieurs pays d'Afrique et l'implantation de plusieurs sociétés marocaines opérant dans différents secteurs.

Cette dynamique de présence, de partenariat et d'investissement en terre africaine fait du Royaume un grand partenaire économique des pays du continent dans le cadre de la coopération sud-sud prônée par le Maroc

Au début de cette rencontre, l'assistance a suivi la projection du film documentaire "Polisario : L'identité d'un front", du réalisateur Hassan El Bouharrouti, qui retrace l'histoire du conflit artificiel autour du Sahara marocain et met à nu l'implication avérée de l'Algérie dans l'enlisement de ce différend régional.(MAP)

#### **Droits de la Personne**

# Les Affaires avant tout...

uand on regarde la situation actuelle des pays comme la Lybie, la Syrie, et l'Irak bien sûr, on se demande si la population de ces pays qui sont en ce moment en guerre, ne regretterait pas ses dictateurs d'an-

En effet, il n'y a qu'à voir les pauvres syriens qui ont réussi à rejoindre l'Europe, comment ils sont traités. Ils sont parqués dans des ghettos, et l'humiliation est leur quotidien. Ces syriens ont quitté leurs pays non pas pour sauver leurs peaux, mais celle de leurs enfants qu'ils veulent mettre à l'abri.

La visite de Hollande en Egypte montre à quel point l'argent n'a pas d'odeur, et que la guestion des droits de l'Homme n'est qu'un enfumage. Car cette question est mise à l'index, quand il s'agit de faire des affaires.

En effet, « Le Canard enchaîné » du 20 avril 2016, sous le titre de « Caire et paix ? », rapporte que lors de sa visite en Egypte, François Hollande n'a pas insisté sur la question des droits de l'homme, auprès du raïs égyptien Al-Sissi, qui élimine et tor-

ture ses opposants à tour de bras.

Toujours d'après le Canard cité cidessus, Hollande n'a pas insisté sur la question des droits de l'homme. « Il a paraphé la veille, pour 1,8 milliards de contrats. Flanqué de 60 patrons français, il en est à sa deuxième visite en Egypte en moins d'un an, sans compter 13 visites ministérielles, dont celles, très intéressées de Le Drian, le ministre de la Défense, qui depuis septembre 2014 a fourgué pour 6 milliards de Rafale, Mistral et autres joyaux militaires à l'armée égyptienne. »

On se souvient tous de l'ancienne ministre des affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie dit MAM, lors du Printemps Arabe et du soulèvement du peuple tunisien de l'époque. La ministre comme le rapportait le quotidien « Le Monde » du 13/01/2011, proposait à l'Assemblée nationale, le savoir-faire français à la police tunisienne pour « régler les situations sécuritaires ». On apprendra plus tard par Médiapart, que MAM est accusée d'avoir profité du jet privé d'un riche homme d'affaires tunisien lié à la famille du président déchu

Ben Ali, lors de ses vacances privées en décembre 2010. « Le Canard enchaîné révèlera aussi que les parents de la ministre des Affaires étrangères pendant ses vacances controversées, ont racheté le 30 décembre des parts appartenant à l'homme d'affaires AZIZ Miled dans une société.

Au lieu de tendre une main secourable aux jeunes de la révolution tunisienne, la France par le biais de sa ministre des Affaires étrangères veut indirectement freiner l'élan des jeunes tunisiens qui ont réussi finalement à mettre leur oppresseur, Ben Ali, hors du pays.

En 2015 les exportations françaises d'armement ont enregistré un record, à hauteur de 16 milliards d'euros de prises de commandes ; Grâce aux succès du Rafale en Egypte et au Qatar, les ventes d'armes ont doublé en un an, alors que 2014 avait déjà un très bon cru.

L'année 2016 devrait enfin être marquée par la livraison à l'Egypte des Mistral initialement destinés à la

Et oui vous ne rêvez pas. La France, le pays des droits de l'homme, devrait se classer au niveau international à la deuxième ou à la troisième place, derrière les Etats-Unis, à quasi-égalité avec la Russie. Les droits de l'homme peuvent attendre!

Malgré tous ces succès commerciaux, François Hollande voit sa popularité dégringoler de 7 points en un mois, à 17 %, et c'est son niveau le plus bas, depuis son entrée en fonction. Et dire que Nicolas Sarkozy n'a pas vendu un seul Rafale pendant son quinquennat. Pays Ingrat!

Mustapha Bouhaddar

# **Appel du Centre Communautaire** Al Bayane sis au : 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

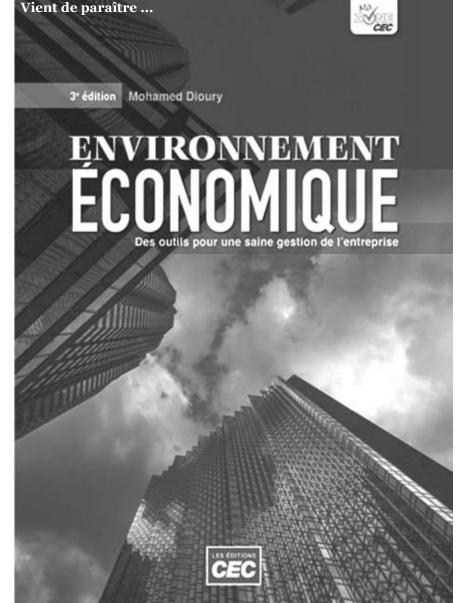
Centre communautaire • Dépannage Alimentaire; islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) munauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services:

- et ainsi que pour les jeunes;
- femmes, ainés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrés en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;

- Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
- offre ses services au sein de la com- Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
  - Différentes activités pour les adultes Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.

• Aide spécial fournis aux jeunes, Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel a l'adresse suivante:

cci.al.bayane07@gmail.com





#### SK M

## **France**

# Finkielkraut éjecté par les jeunes de la ''Nuit debout''



Par Mustapha Bouhaddar

uand j'entends son nom, je ne peux pas m'empêcher de me remémorer le visage de l'actrice française Juliette Binoche en

larmes.

En effet, c'était à l'émission de « Tout le Monde en parle » de Thiery Ardisson. Alain Finkielkraut a clairement désavoué les termes de la déclaration qui a motivé, la manifestation de 12000 personnes pour une « paix juste » au Moyen Orient, répondant à l'invitation de plus de 50 associations, Juliette Binoche a participé au défilé. L'actrice a d'abord précisé qu'elle avait vu dans cette démarche, qu'une opportunité de défiler sous une banderole qui unissait des cœurs et des esprits dans la paix, « juifs arabes, paix pour tous ».

Face à l'argumentation d'Alain Finkielkraut, l'actrice s'est ensuite épanchée en commençant de rappeler que, 60 ans après la seconde guerre mondiale, des juifs souffraient encore l'ignominie d'une guerre. En effet, le philosophe avait dit lors de l'émission, que les palestiniens avaient le désespoir impoli, car ils aimaient se faire sauter chez les gens. Ces propos indécents ont fait couler les larmes à l'actrice.

Le philosophe enchaîne des livres sur les banlieues où il n'a jamais mis les pieds, et sa cible préférée comme Zemmour, ce sont les noirs, et les Arabes bien sûr.

# Le sens de la rhétorique et de la manipulation

Voilà un passage que je trouve très juste et que j'ai relevé dans un article de Christophe Ayad paru dans le quotidien « Libération » du 29 décembre 2005, et qui montre bien l'esprit de Finkielkraut.

« Trente ans plus tard, on le (Finkielkraut) retrouve à la une de l'Observateur en inquiétant chef de file des néo réacs et en atrabilaire philosophe de l'UMP. Une interview au quotidien Haaretz dans laquelle le philosophe livre sa vision de la crise des banlieues et du malaise français, a scellé la rupture. Sarkozy se paye le luxe de saluer en lui l'honneur de la pensée française tout en réfutant sur Al-Jezira ses théories sur les émeutes ethnicoreligieuses. »

Un autre passage toujours dans le quotidien cité ci-dessus, Ayad dit : « Du gauchisme Alain Finkielkraut a gardé une certaine mauvaise foi et le maniement de l'anathème façon « pas de liberté pour les ennemis de la liberté ». En 1995, il exécute Emir Kusturika, primé à Cannes pour Underground, avant d'avouer piteusement qu'il n'avait pas vu son Film mais, n'en pense pas moins, et Kusturica reste un dangereux propagandiste panserbe. Il emprunte au registre de la guerre froide, quand on se faisait traiter de vipère

tiniens avaient le désespoir impoli, lubrique et de hyène capitaliste.»

Alain Finkielkraut est inconscient de la violence qu'il dégage et s'étonne d'être attaqué en retour », analyse Rony Brauman, ex-président de Médecins sans Frontières, qui s'est fait traiter de « négationniste newlook » pour avoir préfacé l'ouvrage de Norman G.Finkeslstein, l'industrie de l'Holocauste. Mais qui conserve avec Finkielkraut un livre d'entretiens en projet. Il poursuit : « Il a surtout puisé dans le gauchisme une vision symptômale du monde. Tout politique, fait sens. »

#### **Nuit debout**

« Nuit debout » est un mouvement de jeunes réunis Place de la République à Paris pour manifester contre la loi du travail de la Ministre du Travail Myriam El Khomri. Cette loi du droit du travail est accusée de favoriser la précarisation, les revendications des participants couvraient tout le spectre du champ social, dénonçant pêle-mêle le toutsécuritaire et le mal logement.



Alain Finkielkraut a rejoint cette manifestation de jeunes et de moins

jeunes le soir du 16 avril. Et d'après « Le Figaro » du 17 avril, qui a rapporté l'affaire, le philosophe a dû guitter la Place de la République sous les huées et insultes. Et selon les vidéos mises en ligne le philosophe était prié de quitter les lieux après avoir été pris à partie. Et toujours d'après le quotidien cité cidessus, « Sur une de ces vidéos on entend des « barre-toi », « facho va », « bouge » auxquels l'Académicien répond par des « fascistes ». Puis on le voit s'éloigner accompagné de sa femme, suivi par plusieurs personnes qui continuent de le huer. Dans la foule un participant l'invite pourtant à rester. « Tu as le droit d'être là, il v a tout le monde ici. » Escorté par deux hommes du service d'ordre du mouvement, le couple finit par quitter la place avant de se faire à nouveau insulter par une jeune femme. Alain Finkielkraut se retourne et lui lâche : « Gnagna, pauvre conne...C'est des coups de latte qu'il me faut ? Des coups de latte qu'il me faut ? » « N'en rajoutez pas non plus, lui demande un des deux qui l'escortent. Visiblement excédé, le philosophe rétorque alors : « Non mais ça va, je me fais insulter, je peux répondre aussi. »

J'ai visionné quelques vidéos de cette affaire sur le net, et j'ai trouvé le philosophe malmené et hors de lui. J'ai pensé à Juliette Binoche en larmes, et je me suis dit : « Il y a vraiment une justice sur cette terre. »

J'aimerais juste dire à Alain Finkielkraut, qu'un palestinien qui se fait sauter n'a pas le désespoir mal poli, il est juste extrêmement désespéré. Et cet explosif est tout ce qui lui reste pour s'exprimer et manifester son indignation et son dégoût.



Maroc Canada Infi

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

#### Jaâfar Debbarh :

# Le Centre culturel «Dar Al-Maghrib» à Montréal constituera une véritable vitrine de la culture marocaine dans sa diversité

e Centre culturel marocain «Dar Al-Maghrib» à Montréal constituera une véritable vitrine de la culture marocaine dans sa diversité, et participera à la diffusion et à la valorisation du patrimoine du Royaume dans tous ses affluents, a affirmé, le 30 avril dernier, le Directeur du centre, Jaâfar Debbarh.

Intervenant lors d'une soirée-gala à l'occasion de la reprise des activités du Centre, M. Debbarh a souligné que ce joyau architectural oeuvrera également au renforcement de l'interculturalité, à la diffusion des valeurs de la tolérance, de la diversité et de la différence, à la consolidation des liens culturels de la communauté marocaine avec son pays d'origine, ainsi qu'à la mise en œuvre et au suivi des programmes de coopération et de partenariat dans les domaines culturels et éducatifs.

Le centre culturel marocain à Montréal, inauguré en juin 2012 par SAR la Princesse Lalla Hasnaa, témoigne, sans équivoque, également de l'intérêt qu'accorde Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux affaires des ressortissants marocains résidant à l'étranger, a-t-il indiqué, précisant que cette Haute sollicitude se manifeste à travers les Hautes instructions et orientations Royales pour asseoir des programmes permettant la préservation de l'attachement des Marocains de l'étranger à leur Mère-Patrie, à même de réussir leur intégration positive dans les pays de résidence.

#### Nouvelle stratégie culturelle en faveur des MRE

Dans ce sens, M. Debbarh a rappelé que le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a élaboré une nouvelle stratégie culturelle en faveur des Marocains du monde, qui vise à présenter une offre culturelle globale et diversifiée répondant aux attentes et aspirations de chaque génération et à renforcer les fondements de la cohésion sociale, de la tolérance et de la diversité culturel-



#### Consolidation du modèle marocain de tolérance et promotion de l'interculturalisme

Il a, en outre, fait observer que le Centre culturel aspire aussi à contribuer à la promotion de l'interculturalisme et se veut un carrefour interculturel, un espace d'échange et de dialogue ainsi qu'un lieu de brassage de toutes les cultures et religions à Montréal, une ville réputée internationalement pour son dynamisme culturel.

M. Debbarh a également soutenu que le centre veillera à l'ancrage et à la consolidation du modèle marocain «singulier» de tolérance, d'ouverture sur l'autre et du vivre ensemble, à travers une offre culturelle large et diversifiée, adaptée à chaque catégorie d'âge, et contenant des activités et projets culturels, artistiques, littéraires et linguistiques adaptés aux différents besoins et attentes de la diaspora marocaine musulmane et juive, du public québécois et canadien et des autres nationalités.

Et de conclure que «Dar-Al Maghrib» ambitionne d'être une partie de cette belle mosaïque qui embellit tous les aspects de la vie, notamment culturelle, au Canada et au

De son côté, l'ambassadeur du Maroc au Canada, Mme Nouzha Chekrouni s'est réjouie de la reprise des activités du Centre qui lui permettra d'embrasser l'avenir avec un nouvel élan et de jouer le rôle qui lui a été dévolu par le Souverain dans l'encadrement éducatif, le rayonnement culturel et le développement économique.

«C'est une mission exaltante que d'appréhender toutes ces dimensions dans une organisation structurée, fluide et ouverte sur des partenariats mutuellement bénéfiques avec les organismes du pays d'accueil», a-t-elle dit.

Elle a, en outre, souligné que le Maroc partage avec le Canada et le Québec une communauté de valeurs qu'il compte fructifier et développer afin de hisser ce partenariat à un pallier d'un niveau stratégiquement plus élevé.

Mettant en exergue la marche irréversible du Royaume vers le progrès communauté marocaine établie au Chekara et du qui est le socle de la diversité cana-

#### Implication nécessaire de la communauté marocaine du Canada

Cette communauté marocaine, a-telle ajouté, constitue un pont humain qui rapproche les deux pays riverains de l'Atlantique, tout en se disant convaincue que le dynamisme de cette diaspora est le gage de

Soulignant les efforts indéniables consentis pour restaurer cet espace culturel, Mme l'ambassadeur a relevé que ces efforts ne peuvent être fructueux dans le long terme sans l'implication de la communauté marocaine, son soutien et ses initiati-

Cette soirée-gala, qui a connu la présence de membres de la communauté marocaine et d'un parterre de personnalités issues du monde de la politique, de la culture, des médias et du sport, a été agrémentée par une brillante prestation de la troupe marocaine de Chekara de musiet la prospérité sous le leadership que andalouse et de flamenco de SM le Roi Mohammed VI dans le (composée de musiciens marocains cadre de Sa vision clairvoyante, et espagnols), dirigée par Jalal Che-Mme Chekrouni a indiqué que la kara, neveu du défunt Abdessadak Canada participe de cette richesse «DUOXAS», composé des musiciens Aziz Daouni (Oud) et Renaud Séguin (Saxophone).

Source: MAP

# $Associations\ en\ Action...$



# L'Association Musulmane Québécoise (AMQ)

# Une association au service des converti(e)s à l'islam

plus ans, l'Association Mu-Québécoise (AMQ) accompagne les converti(e)s à l'islam dans leur cheminement spirituel. Que ce soit à travers les formations sur les bases de leur nouvelle religion ou lors des occasions de rencontres et d'échanges, l'AMQ joue un rôle de premier plan dans la vie des nouveaux musulmans. "Les converti(e)s ressentent souvent le besoin d'échanger avec des personnes qui partagent les mêmes croyances et qui sont issues de la même culture. Nous répondons à ce besoin" affirme Johanne Saunier, responsable de l'association.

Depuis 2002, plusieurs centaines de converti(e)s ont bénéficié des services de l'AMQ mais également des musulmans de naissance qui veulent effectuer un retour à l'islam ou qui ont besoin d'amis ou de ressources. « De plus en plus de jeunes musulmans de naissance participent à nos activités. Ce sont pour la plupart, des immigrants de 2e génération. Ils s'identifient comme musulmans et partagent les valeurs de la société québécoise. On peut très bien harmoniser les deux et s'épanouir spirituellement et socialement. C'est ce qu'on essaie de transmettre comme message » mentionne Andrée Bisson, coordonnatrice de l'AMQ.

D'ailleurs, les activités organisées par l'AMQ sont ouvertes à toutes et à tous. "Nous respectons les différences dans le cheminement de chacun et nous ne portons pas de jugement. Chacun évolue à son propre rythme et c'est important de respecter cela" déclare Mme Saunier.

L'AMQ tiendra la 3e édition de son gala-bénéfice le 29 mai prochain au Centre de congrès Palace à Laval sous le thème « Quand l'islam et le Québec se rencontrent ». Cet événement est attendu avec impatience par les participants qui y reviennent d'année en année. Cette année, parmi les conférenciers-invités, onretrouve entre autres M. Stéphane Gendron, chroniqueur à la radio et ancien maire de Huntingdon et Mme Carmen Chouinard, musulmane converti(e), doctorante et chargée

l'Université de Montréal. Cet événetrois services permet d'assurer un financement à l'AMQ et, permet entre autres, l'achat de trousses

ment festif, combiné à un repas est recommandé de réserver ses plas'assurer d'être de l'événement. Coût du billet : 30\$ pour les mem- le 514-651-2671. pour les nouveaux musulmans. Des bres, 40\$ pour les non-membres.

de 13 de cours en sciences des religions à activités structurées pour les en-Pour acheter vos billets, pour devefants seront organisées sur place. Il nir membre de l'AMQ ou encore pour faire un don, visitez ces dans les meilleurs délais pour le : www.amquebec.net, écrivez à contact@amquebec.net ou composez

# Quand l'islam et le Québec se rencontrent

Gala bénéfice 3e édition

Organisé par l'AMQ, qui accompagne les nouveaux musulmans dans leur cheminement spirituel

Le dimanche 29 mai 2016 | 13h30 à 19h

Un programme riche et varié pour tous les âges!

- + Repas trois services
- + Intervention de personnalités VIP et témoignages de converti(e)s
- + Présentation de la nouvelle équipe et des projets de l'AMQ
- + Levée de fonds
- + Activités récréo-éducatives structurées pour les enfants
- Bazar (vêtements islamiques, produits variés)

Espace disponible pour la prière.

Ouverture des portes pour le bazar : 13h30

Début du gala : 15h

Le repas sera servi à 17h30

Centre de Congrès Palace | 1717, boul. Le Corbusier | Laval (Québec) H7S 2K7

25 \$ | Converti(e)s depuis moins d'un an

30 \$ | Membres, converti(e)s et leurs familles

40 \$ | Non-membres

15 \$ | Enfants de 5 à 11 ans (incluant service de garde)

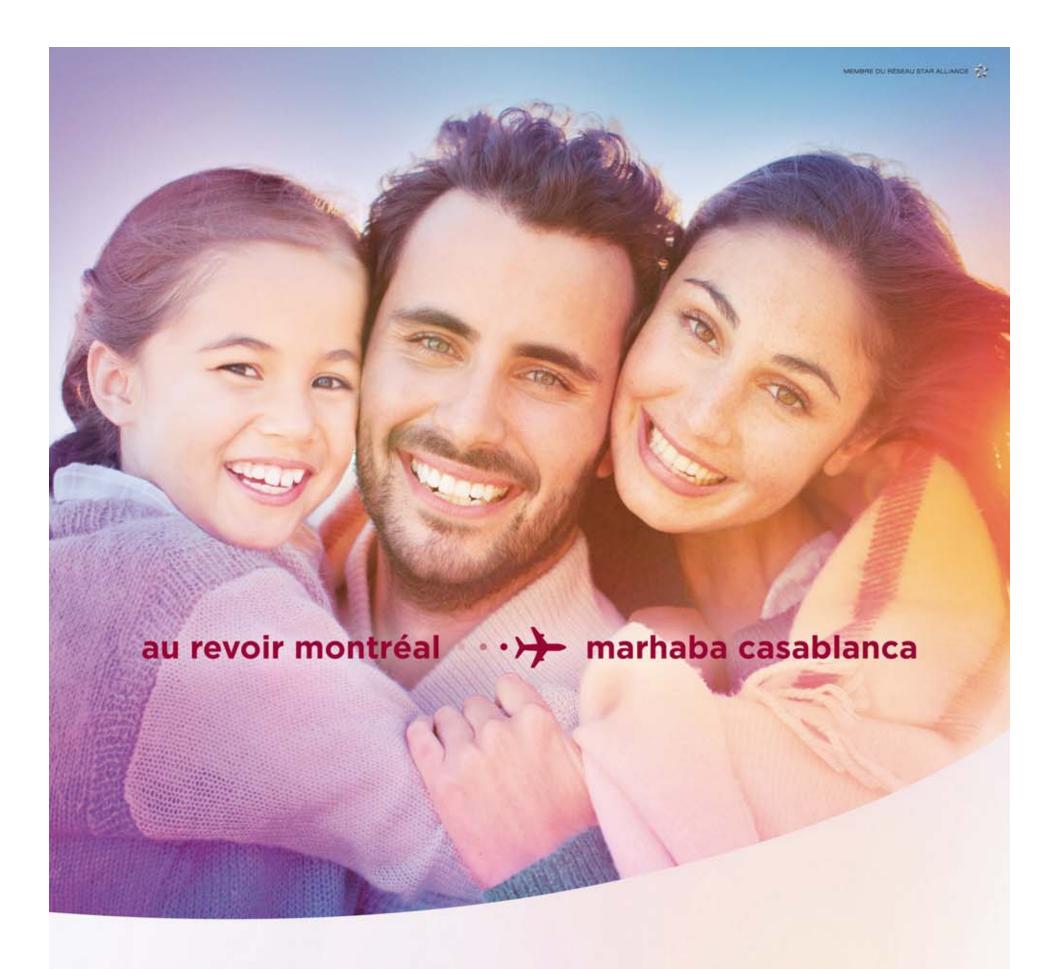
8 \$ | Enfants de 2 à 4 ans (incluant service de garde)

Pour acheter vos billets en ligne et connaître les points de vente : www.amguebec.net

Important : Place limitées

Pour information: 514.651.2671 | contact@amquebec.net





# nouveaux vols de Montréal vers Casablanca avec Air Canada rouge

Dès le 3 juin, profitez de notre nouveau service sans escale de Montréal à Casablanca. Et avec deux bagages enregistrés sans frais, vous pourrez faire vos valises sans contraintes. À bord, installez-vous confortablement dans nos cabines au design épuré et bénéficiez de l'accès à notre système de divertissement sans fil en continu.

Pour encore plus de confort, choisissez la cabine Premium rouge et offrez-vous un fauteuil plus spacieux, des repas raffinés, des services prioritaires, et bien plus encore.

Découvrez nos tarifs avantageux sur **aircanada.com/marhaba** ou communiquez avec votre agent de voyages.



